



Noctilien : la nouveauté transport de la rentrée !

Pour répondre aux nouvelles exigences de mobilité des Franciliens, le STIF, Autorité organisatrice des transports d'Ile-de-France, émanation des collectivités territoriales, lance un réseau régional de bus nocturnes circulant toutes les nuits en Ile-de-France appelé NOCTILIEN.

Afin de prendre en compte la plus grande partie des souhaits exprimés, le STIF a lancé le 30 décembre 2004, une consultation auprès des collectivités. Le 17 juin 2005, le conseil d'administration du STIF - au sein duquel siégeaient la Région Ile-de-France, la Mairie de Paris, les départements franciliens et l'Etat - a décidé à l'unanimité la mise en œuvre de ce nouveau réseau. Ce service est assuré par les transporteurs RATP et Transilien SNCF.

Le coût de fonctionnement supplémentaire annuel par rapport aux anciens réseaux Noctambus et Bus de nuit est de 16 570 080 € (HT, CE 2003). Il est pris entièrement en charge par le STIF. Le coût d'investissement global s'élève quant à lui à 4 878 100 € réparti entre la Région Ile-de-France (2 345 050 €) et le STIF (2 533 050 €).

Les objectifs

- **Renforcer l'offre actuelle insuffisante** et répondre à la demande croissante des déplacements de nuit
- **Assurer la continuité avec les transports en commun diurnes** en créant un véritable service de nuit
- **Désengorger Châtelet** et offrir un véritable réseau de nuit structuré, favorisant les correspondances entre les différents modes
- **Etendre, diversifier et faciliter les liaisons** en desservant non seulement Paris et sa proche couronne mais également l'ensemble des villes nouvelles
- **Offrir un bon niveau de qualité et de sécurité** pour tous les Franciliens

Les principes

- **Un seul réseau maillé** avec des points de correspondance répartis dans Paris,
- **Une tarification coordonnée et cohérente** avec celle de jour,
- Un système de sécurité et d'accompagnement humain **dédiés**,
- **Une marque commune** aux transporteurs portée par le STIF

Le réseau en chiffres

- **35 lignes de bus, offre kilométrique doublée** (5,6 millions de km au lieu de 2,8),
- **1 950 points d'arrêt dans 175 villes d'Ile-de-France**
- **5 grandes stations de correspondance dans Paris**

Contact presse :

Arnaud Vareilhias/ arnaud.vareilhias@stif-idf.fr / 0147532800